

Procès-Verbal
Conseil Municipal
du 15 novembre 2024
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	E	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczyński	P	Eric Vallier	P		

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Pouvoir :

- Patrick Beaufiles donne pouvoir à Daniel Martin

Public : 2 personnes

Début de la réunion : 9h00

Fin de la réunion : 10h35

Le conseil municipal débute :

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 octobre 2024 est lu en début de séance pour approbation.

Vote : 6 pour

Abstention : Eric Vallier et François Sroczyński (absents excusés)

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du 11 octobre 2024

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Reymondins : étude pont (RTM)
- 2 – Convention parcelle D457 – Délibération reportée
- 3 – Tarifs salle polyvalente
- 4 – Incorporation du budget du gîte avec celui de la commune
- 5 – Coupe bois 2025
- 6 – Schéma eaux pluviales : devis Nicot

Divers

1 - Reymondins : étude pont (RTM)

Dossier suivi par Daniel Martin

Un devis est présenté par le RTM pour un montant HT de 1 534,41 €

Il comprend :

- Une étude des données hydrologiques et de transports solides
- Une analyse de la respiration du lit
- Et une proposition des dimensions au projet de pont.

Délibération adoptée à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au marché de travaux.

2 - Convention parcelle D457 – Délibération reportée

Dossier suivi par Daniel Martin

La commune n'ayant pas reçu de réponse, la délibération est reportée.

3 – Tarifs salle polyvalente

Dossier suivi par Jacqueline Bonato

Il est proposé le rajout d'une gratuité pour les employés communaux, les élus et les cérémonies de décès.

La proposition est faite car cela se fait dans d'autres communes, pour les élus (non rémunéré) et les employés.

Une discussion s'ensuit. La majorité étant non pour les employés communaux et les élus et oui pour les cérémonies.

Il sera donc rajouté : « La mairie se réserve le droit d'une gratuité au coup par coup après analyse de la demande »

Adoptée à l'unanimité.

4 - Incorporation du budget du gîte avec celui de la commune

Dossier suivi par Daniel Martin

La réunion des deux budgets est maintenant possible. Cela incorpore les chiffres actifs et passifs. Un accord de principe est donné.

Adoptée à l'unanimité.

5 – Coupe bois 2025

Dossier suivi par Daniel Martin

Il est présenté un état d'assiette complémentaire coupes ONF pour 140 m3 marqués, présumés 120m3 d'utiles.

Adoptée à l'unanimité.

6 – Schéma eaux pluviales : devis Nicot

Dossier suivi par Daniel Martin

Afin de respecter l'obligation d'avoir un zonage pluvial pour le PLU conjointement au schéma directeur/zonage d'assainissement, il est soumis au vote un devis concernant le zonage/schéma de gestion des eaux pluviales par l'entreprise Nicot pour un montant HT de 15 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer le devis présenté.

Divers

PNRV

Dossier suivi par François Sroczyński

La charte : l'Etat « traîne les pieds », donc il y a du retard pour le renouvellement de la charte.

Visio : une visioconférence est prévue le 22 novembre à 14h00.

Natura 2000 : une réunion est prévue le 28 novembre à Saint Agnan concernant l'évolution de l'habitat de la faune et la flore.

ABC : un comité de pilotage des ABC du Parc est prévu le 3 décembre à Pont en Royan (18h30)

Mobilité

Dossier suivi par François Sroczyński

Une réunion du comité de pilotage s'est déroulée : suite à la pose de panneau « auto stop » sur la commune prévue avec la CCT, la commune souhaite rediscuter de leur positionnement.

Dans l'attente de documents complémentaires à ce jour pour présenter l'ensemble aux élus de la commune.

Transfert de la compétence eau et assainissement à la CCT

Dossier suivi par Daniel Martin

Initialement, la compétence doit obligatoirement passer à la CCT en 2026, mais le Sénat est en cours de débat concernant cette obligation.

En attendant la décision de l'Etat, la CCT demande aux communes ayant encore cette compétence de donner un avis.

Après discussion, il en ressort :

La CCT n'ayant pas de locaux, pas assez d'employés, mais éventuellement les compétences des employés municipaux seraient prises en charge avec convention.

De plus, une augmentation des tarifs est éventuelle, 2x, 3x, 4x, selon les communes.

Une étude faite par la CCT (dont la commune participe financièrement) est en cours, mais pas finalisés.

Quid du coût : si CCT, a priori plus important.

2 pour le transfert, 3 contre le transfert, 1 neutre, 1 sans position.

Ce sujet étant important, il est donc prévu d'en discuter en réunion.

Repas de nos anciens (de plus de 75 ans)

Dossier suivi par Jacqueline Bonato

Pour rappel, cette année l'invitation à tous les habitants de la commune a été faite afin de partager ce repas.
Repas offert par la mairie aux anciens.

Il est prévu 21 repas offerts, 8 citoyens et 17 colis pour les anciens ne pouvant participer à ce repas.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil municipal le vendredi 20 décembre à 9h30 dans la salle du Conseil municipal.

Compte-rendu

Établi par Marie-Pierre Joubert

Validé au Conseil municipal du 18 décembre 2024

Abstention par absence : Patrick Beaufiles

(Tous les documents sont accessibles en consultation en mairie).